



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

☎ 03 22 32 90 10

🖨 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin

Sur rendez-vous

Des Adjointes

Sur rendez-vous

Assistante Sociale

Sur rendez-vous

03 60 03 43 60

Enfance en danger

Tel : 119 ou sur le site :
www.allo119.gouv.fr

Stop harcèlement

Tel : 3020

Tri sélectif

Le 7 & le 21
Octobre 2024

LE MOT DU MAIRE

Beauvalaises, Beauvalois,

J'espère que la reprise après vos vacances n'a pas été trop difficile.

Semaine 37, j'ai signé avec Mme Dieppe le compromis de vente d'une partie du site de l'ancienne école maternelle rue des écoles. Il s'agit de la maison du directeur et de l'école maternelle. Le dernier délai pour réaliser la vente est fixé au 10 novembre 2024.

Sur ce site, il est prévu une micro-crèche ainsi qu'un studio dans la partie école et une location dans la maison du directeur.

La deuxième tranche d'effacement des réseaux à l'intérieur du lotissement La Bellevue doit commencer avant la fin de l'année. Il ne restera que la partie Chemin de Valençon, peut-être l'année prochaine en fonction des priorités budgétaires et tout ce secteur sera réalisé.

La rentrée scolaire s'est bien passée, nous avons des effectifs stables malgré la baisse démographique de notre village.



La signalétique du Pôle Horace Colmaire a été finalisée le vendredi 13 septembre.

Le Maire, Bernard THUILLIER

Agenda

Le 5 Octobre : Atelier masque/gommage, bibliothèque Pôle Horace Colmaire à 10h, sur réservation au 09.70.20.08.55.

Le 5 Octobre : Soirée dansante avec repas organisée par le Ballon au Poing, salle Paul Bourdon.

Le 23 Octobre : Après-midi récréatif pour les enfants de Beauval de 5 à 11 ans sur le thème HALLOWEEN, salle des fêtes Paul Bourdon.

Le 31 Octobre : Défilé d'Halloween organisé par le ballon au poing et le football.

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Le 22 Août : Manolya TESTARD	Aucun	Le 1 ^{er} Septembre : M. Guislain LIEVRE Le 13 Septembre : M. Daniel PICHON

LE MOIS DERNIER

BALLON AU POING

Superbe saison pour le Club « La Fraternelle » Après le 15 août où les équipes minimales et Excellence A ont remporté le Drapeau, 3 nouveaux trophées sont venus récompenser le club.

En Excellence A, la coupe de France reste à Beauval pour la 6^{ème} année consécutive, en battant Toutencourt 7 à 2, les minimales font le doublé en battant Terramesnil 7 à 3 et les cadets remportent aussi une coupe de France contre Toutencourt avec un score de 7 à 5. Bravo à tous les joueurs de Beauval.

Le Président Cédric Le Gruiec



JEUX PARALYMPIQUES

Vendredi 6 septembre 2024, les élèves de CM2 se sont rendus aux jeux paralympiques pour assister aux finales de tennis fauteuil à Roland Garros. Nous avons suivi la finale simple femme remportée par une japonaise face à une néerlandaise, puis à la remise des médailles. La seconde finale était le double messieurs qui opposait les anglais aux japonais. Leurs échanges étaient très longs et très spectaculaires. Nous avons confectionné une banderole et des affichettes pour nous faire remarquer, mais nous n'avons pas eu la chance d'attirer la caméra... Cette journée restera à jamais gravée dans nos mémoires. Nous tenons à remercier la commune pour sa subvention exceptionnelle, les associations « gare et l'ACMB » qui, par leur don lors de leur clôture, nous ont permis de financer le transport jusqu'à Paris.

Alain Vandeputte

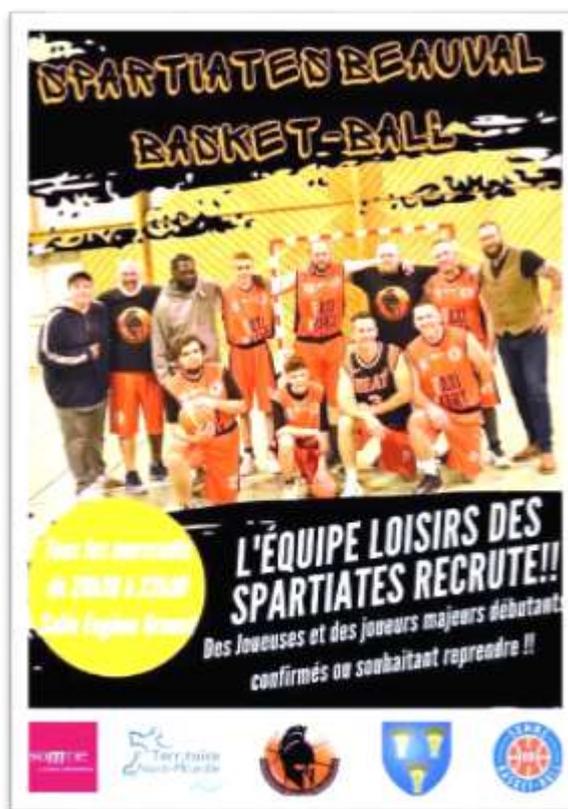


JOURNÉES DU PATRIMOINE RÉUSSIES



Le week-end du 21-22 septembre a été intense à Beauval. Vous avez été nombreux à découvrir les œuvres des "Peintres et Sculpteurs du Doullennais" au Pôle Horace Colmaire et avoir suivi « la balade commentée » de notre village le samedi après-midi. Nous remercions Madame Viviane Rougegrez d'avoir ouvert notre belle église ; certains visiteurs avaient fait le déplacement depuis la région parisienne. **Vincent Vasseur**

ÉVÈNEMENTS A VENIR ...



ASSOCIATION ENERGIES : Du TAICHI chuan et Qi GONG à Beauval. Des activités physiques douces, accessibles à tous, qui prennent en compte le corps et l'esprit : **Le taïchi** est une gymnastique énergétique globale qui fait circuler l'énergie. Cette pratique d'origine chinoise comporte un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision ; elle travaille la respiration, et vise à améliorer l'équilibre, la souplesse et renforce le système musculo-squelettique ; elle permet d'apaiser le mental, d'améliorer la concentration, la vivacité d'esprit et la mémoire. **Le Qi Gong**, dans la même lignée, est plus statique, les exercices sollicitent en douceur les différentes parties du corps afin d'améliorer la connaissance et la maîtrise du souffle. **Pratique en groupe** : le **MARDI de 17h30 à 20h15** (hors vacances scolaires). Reprise des cours le **3-09-2024 pour 36 séances sur l'année** au Pôle Horace Colmaire, salle « Arts Martiaux » Professeur certifié Taïchi : Jean MOREL. Coût Adhésion à l'association : 10€/an/ personne (assurance).

- **QI GONG** le Mardi de 17h30 à 18h30. Tarif : 30€ le trimestre soit 90€/ an.
- **TAÏCHI** le Mardi de 18h45 à 20h15. Tarif : 40€ le trimestre soit 120€/ an.
- Enchaîner les 2 pratiques le mardi de 17h30 à 20h15. Tarif : 50€ le trimestre soit 150€ / an.

Paiement à l'inscription en 3 chèques au nom d'ENERGIES, encaissés trimestriellement. Deux séances découvertes gratuites pour les nouveaux arrivants. Un certificat médical est souhaité lors d'une nouvelle inscription. **Contact : Dominique COLIN : 06.32.58.50.33 Mail : bourgeois.patrice@orange.fr**

BOURSE AUX JOUETS

Bourse aux Jouets, Puériculture, Vêtements d'enfants, **organisée par l'association des Écoliers de Beauval**

17 NOVEMBRE 2024 de 8h00 à 17h00

Salle des sports Eugène Greuet, Chemin de Beauquesne

Tarifs : 3,00€ les 2 mètres. Restauration et buvette sur place

Pour tous renseignements et réservations merci de joindre : **Madame LENOBLE au 06.26.91.61.91.**





APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

Sur le thème d'Halloween, **Festi Beauval** propose aux enfants de la commune un après-midi récréatif :

Mercredi 23 Octobre 2024 de 14h à 16h30 Salle Paul Bourdon

Réservé aux enfants de 5 à 11 ans

Les inscriptions sont à retourner en Mairie

avant le LUNDI 21 Octobre 2024

Rappel : les après-midi récréatifs sont réservés aux enfants scolarisés à l'école de Beauval. Les enfants doivent être accompagnés d'un membre de leur famille à l'entrée comme à la sortie de la salle. Les objets de valeur (ex : téléphone...) sont interdits. L'association ne sera pas responsable en cas de perte, de vol ou de dégradations. Merci de votre compréhension.

Nom(s) et prénom(s) de(s) l'enfant(s) :

Participera à l'après-midi récréatif

Date de naissance : **Numéro de téléphone :**

✂-----

LE NOEL DE NOS AÎNES

Vous êtes nés **avant le 31 décembre 1959**

La Municipalité organise le repas de Noël à la salle des fêtes Paul Bourdon le :

Dimanche 15 décembre 2024 à partir de 12H00

Vous pouvez choisir le repas et son spectacle Cabaret pour accompagner cette journée festive ou le colis.

En cas de difficulté à vous déplacer, un Élu pourra assurer votre transport de votre domicile à la salle des fêtes ainsi que votre retour en fin de repas.

Si vous souhaitez ce service, merci de cocher cette case

Pensez à vous inscrire avant le 10 novembre 2024 à l'aide du coupon réponse qui est à déposer en mairie (attention les places sont limitées).

Les personnes désirant accompagner nos Aînés peuvent s'inscrire à cette journée festive en réglant leur participation (40€) en Mairie, mais les Aînés de la commune resteront prioritaires en cas de forte demande.

Nouveautés 2024

Spectacle Cabaret au Repas des Aînés

le Dimanche 15 Décembre 2024

LES STAR ANGELS

Un show surprenant et incomparable !!

Au programme :

Des chorégraphies de Music Hall faisant référence au "Moulin Rouge"
Un show chanté comme à l'époque des Guinguettes des Bords de Marne
Des costumes colorés et volumineux tels ceux du célèbre "Lido de Paris"

Sonorisation et jeux de lumière assurées par DJ ANIM

IPNS

Monsieur et Madame ou Madame ou Monsieur

NOM.....**et Prénom**.....

Date(s) de Naissance.....**Téléphone**

Adresse :

Je choisis : le REPAS avec le cabaret OU le COLIS (Rayer la mention inutile)

ASSOCIATION MOVING

Les cours reprennent pour cette nouvelle saison au pôle Horace Colmaire, salle de danse.

Pour les enfants à partir de 4 ans qui souhaitent essayer la danse deux essais possibles en septembre.

- **Le lundi : MODERNE JUNIORS** à partir de 6 ans de 18H00 à 19H00
- **Le mercredi : EVEIL** à partir de 4 ans de 16H30 à 17H30 et **EXPRESSION CLASSIQUE** de 17H30 à 18H30 à partir de 7 ans
- **Le vendredi : MODERNE** à partir de 9 ans de 18H30 à 19H30

Pour les adultes :

- **Le lundi : GYM DOUCE** de 19H15 à 20H15
- **Le mercredi : FITNESS ados** à partir de 13 ans et adultes de 19H00 à 20H00 ou 20H30 possibilité de faire une heure ou une heure et demi au choix.
- **Le vendredi : DANSE MODERNE ADULTES** de 19H30 à 20H30

EN PROJET : UN COURS DE DANSE SENIORS le samedi matin de 11H00 à 12H00. Selon les effectifs nous pourrons démarrer prochainement.

Si vous êtes intéressé (e) par ce nouveau cours merci de contacter **Claudine BOUSSY** au **06.60.81.26.13**.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 04 JUILLET 2024

Tous présents sauf : M. KOSZTUR Pierre donne pouvoir à Mme DIEPPE Delphine et M. LEROY Philippe.

Le procès-verbal du 15 avril 2024 est approuvé par 17 voix pour et 1 abstention.

PLUI du Doullennais : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications, a débattu des orientations générales du PADD, du projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal sur la base du projet présenté.

Prend acte des échanges lors du conseil communautaire du 20 juin 2024 et du débat sans vote du conseil municipal, dit que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération qui sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Vote à l'unanimité.

Adressage de la commune de BEAUVAL

M. le Maire explique que La Poste accompagne la commune pour procéder à l'adressage, qu'il est nécessaire de créer ou de modifier certaines rues et d'adopter les dénominations suivantes : Chemin de la Montagne, Allée du Cimetière, Chemin de Naours. Vote à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité 2023 de la CCTNP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte à l'unanimité de la présentation d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

Modification des statuts de la CCTNP

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal décide par 17 voix pour et 01 abstention d'approuver les modifications statutaires de la CCTNP comme annexées à la présente délibération.

Transfert de la compétence du service des eaux de Beauval- Adhésion au SIAEP du Doullennais et des environs au 1^{er} Janvier 2025

M. le Maire explique que solliciter l'adhésion au SIAEP du Doullennais permettra de mutualiser les coûts et d'améliorer l'efficacité du service d'eau potable. La loi NOTRE fixe au 1^{er} janvier 2026 le transfert obligatoire de la compétence EAU des communes vers les Communautés de Communes ou les syndicats intercommunaux. Vote : 15 voix pour, 01 voix contre et 2 abstentions de solliciter l'adhésion au SIAEP.

Escalier extérieur de la Mairie

M. le Maire expose les différentes possibilités. Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 1 abstention de choisir la solution qui consiste à recouvrir l'escalier actuel. M. le Maire donne lecture du devis du B.E.T. MROZ qui propose une mission de Maîtrise d'œuvre, pour un coût HT de 3 420.00 €. Vote du conseil municipal : 17 voix pour et 1 abstention pour la mission.

Autorisation de signature d'une convention de transfert de propriété de matériel acquis pour l'accomplissement de projets financés par le Fonds d'Innovation Pédagogique entre la commune et le collège Jean Rostand

Elle a pour but d'organiser les modalités de transfert de la propriété des biens acquis par le Collège Jean Rostand pour les écoles primaires de Beauval en vue de l'accomplissement des projets pédagogiques. Dans ce cadre, un projet de laboratoire de mathématiques a été validé et financé. Vote à l'unanimité.

Effacement du réseau électrique Résidence Bellevue à Beauval

M. le Maire présente le projet et donne lecture des coûts et participations établis par la FDE 80. Coût total du projet : 137 508.80 TTC dont coût pour la commune de **62 962.90 € HT**. Vote à l'unanimité.

Changement de dénomination de la FDE de la Somme

La Fédération Départementale d'Énergie de la Somme souhaite changer de dénomination pour devenir « Territoire d'Énergie Somme ». Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur ce changement de dénomination. Vote : 17 voix pour et 1 abstention.

Création d'une boulangerie : Désignation d'un maître d'oeuvre

M. le Maire rappelle le projet de création d'une boulangerie dans l'immeuble de l'ancien Proxi, il est nécessaire de désigner un maître d'œuvre. Trois devis ont été reçus : - B.E.T. MROZ pour un montant de 19 440.00 € HT, - Nouvelle Architecture pour un montant de 15 700.00 HT soit 18 840.00 € TTC + une mission OPC pour 10 200.00 € HT soit 12 240.00 € TTC - Raynald POLLET Architecte pour 101 250.00 € HT soit 121 500.00 € TTC. Vote du conseil : 17 voix pour et 1 abstention pour B.E.T. MROZ.

Tarifs de la Restauration scolaire

Ce dossier a été étudié en commission des affaires scolaires. M. le Maire propose d'augmenter les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2024 soit 4.10 € le repas enfant qui couvrent l'augmentation du repas de notre prestataire, la garderie, ainsi que les coûts d'énergie et de personnel (recrutement d'un personnel supplémentaire) et - 5.10 € le repas adulte. Vote : 15 voix pour 03 voix contre.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Ce dossier a été étudié en commission des affaires scolaires. Suite aux augmentations des coûts, M. le Maire propose à compter du 1^{er} septembre 2024 : - 0.75 € la ½ heure pour un quotient familial jusqu'à 600 €, - 0.80 € la ½ heure pour un quotient familial de 601 € à 1050 €, - 0.85 € la ½ heure pour un quotient familial égal ou supérieur à 1051 €. L'accueil du mercredi de 9h à 12h à 4.80 €. Vote : 15 voix pour et 03 voix contre.

Travaux au cimetière : acquisition d'un jardin du souvenir

Le Jardin du souvenir du cimetière n'étant pas conforme, lecture est faite de deux devis : - Maison DESSEIN & Fils : 1 041.67 € HT soit 1 250.00 € TTC - DISTRIGRANIT : 1 725.00 € HT soit 2 070.00 € TTC. Le dossier a été étudié en commission travaux et cadre de vie. Vote à l'unanimité pour DESSEIN & Fils.

Travaux au cimetière : mise aux normes de l'ossuaire

La reprise des concessions arrivant à sa fin, il est nécessaire de réaliser des travaux afin d'accueillir convenablement les restes des personnes qui seront ré-inhumés dans l'ossuaire. Proposition de deux devis : - Maison DESSEIN & Fils : 1 000.00 € HT soit 1 200.00 € TTC - DISTRIGRANIT : 7 966.00 € HT soit 9 559.20 € TTC. Le dossier a été étudié en commission travaux et cadre de vie. Vote à l'unanimité pour DESSEIN & FILS.

Recensement des chemins ruraux

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'approuver le recensement des chemins ruraux effectué par l'association Chemins ruraux des Hauts de France. Vote à l'unanimité.

Le compte rendu intégral du conseil municipal sera mis en ligne sur notre site « beauval.fr » après validation au prochain conseil municipal.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

Cher(e)s beauvalois(e)s et beauvalois, Depuis plusieurs mois nous n'avons rien publié dans la brève. Pourtant le Tribunal administratif dans son jugement du 20 décembre 2023 nous a donné raison et a validé le principe de cumuler les espaces très restrictifs de TROIS lignes imposés par le maire et sa majorité. 3 conseillers représentant la liste Beauval 2020 (V. Poiré, A. Roucou, B. Candas) sur 4 élus ont demandé par courrier cette possibilité de cumul. Trop simple, le maire et sa majorité nous demandent à chaque publication de valider TOUS LES TROIS entre le 15 et le 17 du mois le texte publié par l'un de nous. Ceci est inacceptable. Ne s'agit-il pas de censure ? La brève vous appartient, non ? Pour la rentrée, le maire évoque les rats, le cimetière, mais rien sur la boulangerie, l'épicerie, la fin du service municipal de l'eau (pourtant centenaire) à compter du 1^{er} Janvier 2025, le mauvais entretien des abords de la commune. Néanmoins, Bonne rentrée 2024. BC.